

Annexe 3 : Procédure « démarches-simplifiées.fr »

1. Pour trouver les liens permettant d'accéder aux formulaires déposés sur le site démarches-simplifiées.fr »

Lien direct :

Pour faire une demande de temps partiel **de droit** :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-tp-de-droit-1d-2021-2022>

Pour faire une demande de temps partiel **sur autorisation**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-tp-sur-autorisation-1d-2021-2022>

Pour faire une demande **de réintégration**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/essonne-reprise-apres-tp-1d-2021-2022>

Par Google :

- Barre de recherche « DSDEN 91
- Cliquer sur vie professionnelle puis « enseignants 1^{er} degré »
- Dans le bas de la page cliquer sur « congés, absences et temps partiels »
- Cliquer sur la circulaire des temps partiels

Par Ariane :

- Onglet 1^{er} degré
- Cliquer sur « Gestion des personnels »
- Puis sur « gestion administrative des personnels »
- Cliquer sur « congés, absences, temps partiels »

2. Création de votre compte « demarches-simplifiees.fr »



Attention : Ne pas utiliser votre accès FranceConnect pour cette démarche

Utiliser uniquement votre boîte mail personnelle académique (prenom.nom@ac-versailles.fr)
Mot de passe : 8 caractères au minimum, à votre choix (tous les types de caractères)

3. Après avoir cliqué sur le lien qui correspond à votre demande, cet écran apparaît :

Confirmez votre adresse email



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse `Prénom.nom@ac-versailles.fr`

Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message (avez-vous vérifié les indésirables ?), nous pouvons vous le renvoyer.

Votre email

`prénom.nom@ac-versailles.fr`

Renvoyer un email de confirmation

Vous pouvez également consulter notre [FAQ](#) .

4. Un mail d'activation de votre compte comportant un lien vous est transmis sur votre adresse mail académique.
Cliquez sur ce lien

Bonjour,

Vous recevez ce courriel car vous avez **créé un compte** sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr), le site officiel de l'administration française.

Pour **confirmer la création de votre compte**, merci de cliquer sur le bouton suivant :

[CONFIRMER VOTRE ADRESSE ELECTRONIQUE](#)

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, merci de copier/coller le lien suivant dans votre navigateur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/compte/confirmation?p=ff75304c-baec-4e3c-a954-d667bda87df2>

[Votre compte sur « démarches –simplifiées.fr » a été créé.](#)

[Vous pouvez procéder à votre demande de temps partiel.](#)